

**ASSEMBLEE GENERALE DU LUNDI 26 JUIN 2017**

**Délibération n° 17/18 relative à l'attribution de subventions  
en faveur des groupements de commerçants - artisans des Landes**

L'Assemblée Générale de la CCI des Landes, valablement réunie le lundi 26 juin 2017, sur proposition du Président et dans le cadre de la politique de soutien de la CCI aux Groupements de commerçants et artisans landais,

**DECIDE**

- une subvention de 1000 € pour l'Association des artisans et commerçants de Dax DAXATOU pour l'organisation de la « Braderie d'été 2017 » ;
- une subvention de 1000 € pour l'Association Forces Vives du Marsan pour l'organisation de l'animation « Foire de printemps 2017 » ;
- une subvention de 300 € pour l'Association des commerçants d'Habas pour l'organisation d'un marché nocturne ;
- une subvention de 500 € pour l'Association des commerçants de Parentis en Born (CAP ECO) pour la réalisation de l'Annuaire des commerçants.

L'Assemblée Générale **habilite** le Président Philippe JACQUEMAIN à effectuer toutes les démarches nécessaires pour mettre en œuvre cette délibération.

Voix pour : 28

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait à Mont-de-Marsan, le 26 juin 2017

Le Président



Philippe JACQUEMAIN